



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mauvaise foi

Même si cela pouvait a priori présenter un risque, le Conseil municipal a eu fin nez de proposer que soit confié à des experts le mandat de mesurer objectivement les conséquences d'un rattachement de la ville de Moutier au canton du Jura. Les conclusions des expertises tordent en effet définitivement le coup aux contrevérités présentant le Jura comme un canton comparativement désavantageux. La vérité commande au contraire de reconnaître qu'en devenant jurassiens, la ville de Moutier et ses habitants profiteraient de très nombreux avantages (poids politique, fiscalité, budget des ménages, finances communales, emploi, développement économique, sécurité, etc.). Nous le savions et c'est aujourd'hui confirmé de manière incontestable !

Parce que ces conclusions contrarient leurs attentes et les privent de tout argument, les trois élus antiséparatistes à l'exécutif communal se voilent la face. Entre la vérité et leurs préjugés, ils ont fait leur choix. Et ce n'est pas le bon ! En rompant la collégialité pour nier l'évidence, ils démontrent que leur fidélité bernoise compte davantage que le développement de la ville et le bien-être de ses habitants.

Un seul exemple tiré de l'expertise illustre la mauvaise foi de la minorité probernoise. Au titre de la péréquation financière et grâce au transfert de Moutier, la région jurassienne touchera 26 millions de francs par année, contre les 8 millions annuels versés aujourd'hui dans les caisses bernoises. Que des conseillers municipaux en charge des finances jugent négligeable cette différence de 18 millions par année (!), montre à quel point la prise de position de la minorité de l'Exécutif est fallacieuse. M. Cléménçon, mais surtout les financiers M. Tobler et S. Rubin devraient admettre qu'en regard du montant du budget communal (60 millions), tout ou partie de ces 18 millions permettraient notamment d'améliorer substantiellement l'ordinaire et d'assurer très largement le financement des institutions et activités culturelles, sportives et associatives de Moutier.

Si ces élus ont le goût du sacrifice, nul doute que les Prévôtois ont plus d'ambition pour la ville de Moutier. Ils le diront le 18 juin 2017 !

Moutier Ville jurassienne
Comité « Moutier, ville jurassienne »
Moutier, le 14 septembre 2016

MOUTIER
VILLE JURASSIENNE

Avenue de la Gare 19 – Case postale 742 – 2740 Moutier – moutier-ville-jurassien.ch